

Annecy, le 1<sup>er</sup> mars 2022

### CYBER ATTAQUE

---

## Des standards remis en service et les démarches en ligne opérationnelles

Suite à la cyberattaque survenue fin novembre 2021, les services municipaux reprennent petit à petit un fonctionnement normal. Les standards téléphoniques sont peu à peu remis en service et les demandes d'actes d'état-civil en ligne sont de nouveau possibles.

#### **Des standards téléphoniques remis en service**

Depuis peu, les standards téléphoniques des communes déléguées d'Annecy, Seynod, Meythet et Pringy sont de nouveau opérationnels. Les numéros de téléphone portable provisoires ne sont donc plus en service.

Pour contacter ces communes déléguées il vous faut composer :

Annecy : 04 50 33 88 88  
Seynod : 04 50 33 45 00  
Meythet : 04 50 22 78 80  
Pringy : 04 50 27 29 12

Les standards des communes déléguées d'Annecy-le-Vieux et Cran-Gevrier devraient être prochainement accessibles.

#### **Reprise des demandes d'actes en ligne**

Les demandes d'actes d'état-civil en ligne pour les particuliers sont de nouveau possibles. Le formulaire est disponible dans la rubrique Démarches/Etat-civil.